

DECISION DE NE PAS IMPOSER UNE ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Article D 65 §5 chapitre III du Titre Ier du Code sur l'environnement

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

VILLE DE BINCHE

Réf.PE-2025-01

Concerne la demande de permis d'environnement de « SA Impact Motors » pour « Maintien en activité d'une concession automobile comportant un show-room (25 véhicules), une aire extérieure (4 véhicules d'occasion), un atelier d'entretien et de réparation de véhicules (3 ponts-élévateurs), un compresseur d'air (550l) et une cabine de peinture., Avenue Léopold III(PER), 32 à 7134 Péronnes (lez-Binche) ».

Lors de l'analyse relative au caractère complet et recevable de la demande, il a été procédé à l'examen des incidences probables du projet sur l'environnement:

À l'examen du dossier de demande, les nuisances les plus significatives portent sur le risque de pollution de l'air (cabine de peinture), du traitement des déchets inhérents aux travaux effectués sur les véhicules, aux éventuels problèmes liés au charroi et au risque d'incendie.

Au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et des mesures prises par l'exploitant ou prévues dans son projet, l'ensemble de ces incidences ne doit pas être considéré comme ayant un impact notable.

En effet, ces nuisances sont peu probables au vu des conditions d'exploiter que nous proposons pour ce type d'exploitation.

Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté au Service des Affaires Economiques, Centre Administratif, rue Saint-Paul 14 à 7130 Binche (Tel. : 064/23.06.05)

Des informations techniques peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Fonctionnaire Technique du Service public de Wallonie – Département des Permis et des Autorisations - Direction de Charleroi - rue de l'Ecluse, 22 à 6000 – Charleroi (Tél. : 071/65.47.76).

A Binche, le 24 mars 2025

Le Directeur Général,
(S) : Guillaume SOMERS

Le Bourgmestre,
(S) : Laurent DEVIN